

Le Thoronet

Chez vous

Infos municipales

Développement Durable

Vu au Thoronet

...



Au sommaire...

Edito du Maire 3

Infos municipales 4/9

Etat civil	4
Le Thoronet pratique	
L'Amap du Thoronet : consommez «biocal» !	5
Communication : avis aux associations	
La station d'épuration : un chantier d'envergure	6/7
Le recensement, un geste citoyen	8
Cantine & garderie, changement d'organisation	9
Catastrophes naturelles, votre mairie est présente	
Développement durable : recyclage	
Mon beau sapin, roi des poubelles !	

C'est l'hiver ! 10

Monoxyde de carbone : maîtriser le danger

Infos municipales 11/13

Le Thoronet a enfin sa pharmacie !	11
Une nouvelle salle des fêtes, polyvalente	12
Club Vermeil, la fin d'une époque	
L'art suit son cours, à l'atelier !	
Lumière sur le terrain multisport	13
La Maison des Jeunes dépouillée	
Sambo, c'est reparti !	
C'est nouveau au Thoronet !	
Mon Paradis Provençal	
Décors chez vous !	

Vu au Thoronet 14/15

Défis sportifs, cérémonies, repas, solidarité...

A vos agendas ! 16

Voeux du Maire, sorties, repas...



Couverture :
Le sapin et les illuminations de la mairie.



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal
Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET
Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer
Impression : Colormod. Tiré sur papier recyclé.
Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Chers Thoronéens,

2014 touche à sa fin. Cette année aura vu la reconduction de mon équipe municipale, qui entend bien poursuivre les actions déjà entreprises tout en respectant les budgets de plus en plus serrés qui nous sont imposés en raison notamment du désengagement de l'Etat et de notre volonté de ne pas impacter davantage les finances des Thoronéens.

Après vingt-cinq ans de bataille, la pharmacie a ouvert ses portes le 5 décembre dernier (Voir article page 11). Comme quoi tout arrive pour ceux qui ont de la constance, de la suite dans les idées et de la mémoire...



Vous découvrirez également dans ce numéro des informations au sujet des autres investissements générés pour améliorer le bien-être de tous dans le village.

Que 2015 soit pour tous une année constructive, marquée par le respect mutuel et des actions menées dans un but unique d'harmonie, de bien vivre ensemble et de bien-être général. Cela peut paraître utopique mais après toutes ces années passées à œuvrer pour mes administrés, je reste persuadé que c'est une vision saine et efficace de l'action d'une municipalité.

Ayons, je vous le propose en cette occasion, une pensée pour ceux qui nous ont quittés, ceux qui sont dans le besoin ou encore, ceux qui connaissent la maladie. Nous avons de la chance de vivre dans cet agréable village et la cohésion doit nous porter chaque jour. Nous, Thoronéens, avons eu la chance d'être épargnés par les dernières intempéries meurtrières qui ont touché de plein fouet certaines communes du département. Saluons notre CCFF, qui n'a pas hésité à prêter main forte aux secours techniques pour aider les sinistrés de la commune de La Londe.

Cette nouvelle année sera je l'espère pour chacun de nous, une année de renouveau, de projets, de concrétisations et de développement.

Accompagné de mon équipe, je vous souhaite à toutes et tous, une excellente année 2015 et bien sûr, une bonne lecture !

Gabriel Uvernet,
Maire du Thoronet

Infos municipales

Etat civil

Ils sont nés

Affagard Julia, le 03/09. Ronet Yague Nina, le 09/09. Rozat Charlie et Lenny, le 16/10. Codron Borghini Antonin, le 21/10. Lartigue Blavette Ethan, le 05/11. Jacquot Noah, le 10/11. Castelbou Julian, le 28/11.

Ils se sont mariés

Stéphanie Bellina et William Patrice Bonnet, le 27/09.
Nadia Bachir-Chellaoua et Lamine Mohammed, le 08/11.

Ils nous ont quittés

Cimarosti Jean, le 19/09.
Pennone Claude, le 21/10.
Riaille Sandrine, 29/10.
Deprez Jean-Claude, le 14/11.
Héraud Raymonde, le 24/11.

Un grand merci aux jeunes Thoronéens qui, sous la conduite d'Amel, ont participé à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année. Ils sont d'ores et déjà réquisitionnés pour l'an prochain !

Le Thoronet pratique

Mairie	04 94 73 87 11
Fax	04 94 60 10 57
Secrétariat / Sec. générale	04 94 73 87 11
Accueil - C.C.A.S - Elections	04 94 73 87 11
Cimetières - Etat civil :	04 94 73 87 11
Cartes d'identité - Passeports Etrangers :	04 94 73 87 11
Urbanisme - Cadastre :	04 94 73 80 75
Ressources Humaines :	04 94 73 80 74
Comptabilité, Cantine :	04 94 73 81 47
Service de l'eau, Assainissement, Secrétariat :	04 94 73 81 49
Services Techniques :	06 12 62 01 40
Eau (Urgences seulement)	06 82 74 05 95
Office du Tourisme :	04 94 60 10 94
Maison des Jeunes :	04 94 76 35 70
Police Municipale :	06 16 35 49 71
ASVP :	06 12 62 01 47
Pharmacie des Vignes :	04 94 68 02 26

Cabinets médicaux :

Docteurs Pascal et Murielle Bourgeois 04 67 12 66 84
Docteur Duvoy 09 73 01 90 10

Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski 04 94 60 11 13
Vincent Demassue 04 94 76 31 13

Infirmiers libéraux :

Catherine Pique 04 94 73 83 41 - 06 16 75 31 60
Hassiba Rahem 04 94 60 78 26 - 06 21 74 68 72
Romain Masson 06 25 92 30 09
Valérie Barbaras 06 19 13 37 51

Pédicure - Podologue :

Marie-Laure Gravier 04 94 60 10 82

Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy 06 50 04 72 98
Taxi Franck 06 17 48 82 34

Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés
Garde : Samedi de 12h à 24h - 15
Dimanche & jours fériés de 8h à 24h

Culte :

Eglise Ste Marie du Thoronet
Messe le samedi à 18h
Abbé Yves Menjot : 06 81 04 24 33
Presbytère de Lorgues : 04 94 73 70 53
Abbaye du Thoronet
Messe le dimanche à 12h, chants grégoriens : 04 94 60 43 90

L'Amap du Thoronet : *Consommez «biocal» !*

Qu'est ce que c'est ?

Une AMAP est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. L'idée est de créer un véritable partenariat entre les paysans producteurs et les consommateurs, alors appelés «Amapiens». L'AMAP, c'est un lien équitable, solidaire, transparent et convivial.

Pour la sixième année consécutive, l'Amap du Thoronet propose des paniers de légumes issus de l'agriculture biologique de producteurs locaux. Gilles Fourgerouse et sa compagne Brigitte cultivent environ 1 hectare de terrain pour le maraîchage.

Comment ça marche ?

Les contrats sont signés mi-avril et les livraisons débutent mi-mai pour 32 semaines.

En 2015, les prix ne changent pas : 11,50€ pour un demi-panier et 21€ pour un panier complet.

L'accueil se tient sur le lieu de production «Les jardins de Castelange» au plan des Camails, près de l'Argens au Thoronet. Les retraits des paniers s'effectuent chaque lundi de 17h à 18h. (De 18h à 19h en été)



En 2015, allons plus loin !

L'Amap propose pour 2015 des activités annexes aux adhérents ainsi qu'au grand public, avec divers ateliers :

- Journées d'initiation au maraîchage traditionnel avec traction animale
- Matinées d'initiation à la culture du safran : théorie, cueillette, émondage, techniques de séchage...
- Atelier de fabrication de bière artisanale

Bon à savoir : Deux autres producteurs proposent des contrats en supplément :

- Les fromages de Philippe et Florence Bertin de la ferme du Belveset à Taradeau.
- Les œufs et poulets de Léa Brunet à Correns.

Contacts :

Gilles Fourgerouse – Maraîcher – 06 12 23 31 02

Fabrice Hubert – Président – 06 60 21 67 26

Communication : *Avis aux associations*

L'Info Thoronet sort trimestriellement. Il est distribué dans les boîtes aux lettres des Thoronéens.

Les prochaines parutions sont prévues : fin mars / fin juin / fin septembre / fin décembre 2015.

Toutes les associations du Thoronet sont invitées à transmettre leurs informations (événements passés et à venir, créations d'associations, assemblées générales...)

Dates limite de dépôt des informations :

Avant chaque parution, jusqu'au 25 du mois précédant la transmission à l'impression (le 15 du mois de parution). *Ex: pour le numéro de mars 2015, vous avez jusqu'au 25 février.* Chaque information et chaque visuel devant être traités et intégrés au chemin de fer, cela demande un long travail technique et ne permet pas de prendre en compte les informations au dernier moment.

Pour chaque information à paraître, transmettez des photos, ainsi que des adresses, numéros de téléphone et adresses mail.

Adresse Mail : lethoronet@hotmail.fr

L'équipe de communication remercie par avance les associations de leur participation et de leur coopération !

La station d'épuration

retour sur un chantier d'envergure



Alain Martin, 3^{ème} adjoint dédié aux Travaux, aux Services Techniques, Eaux et à l'Environnement nous livre les secrets des travaux sur la station d'épuration :

Notre station d'épuration située au quartier de l'Eraude en direction de Lorgues, avait été mise en service en 1995. Elle est dimensionnée pour permettre de recevoir les effluents d'une population de deux mille habitants, avec un débit nominal de 400 mètres cubes par jour.

Cet équipement a été étudié pour traiter des effluents urbains, selon la technique «du lit bactérien».

La station d'épuration est exploitée en régie directe, «avec le personnel du service des eaux». La durée de vie moyenne de ce type d'équipement est d'environ vingt ans, du fait de

l'agressivité des effluents qui ont un caractère corrosif et endommagent les équipements métalliques de toute station d'épuration.

Au terme de dix-neuf années d'exploitation et compte tenu de la vétusté de nos équipements, nous avons donc décidé cette année de mettre en œuvre la réhabilitation de notre station d'épuration, pour éviter de supporter d'ici quelques années le coût d'une station neuve, estimé à 1.000.000 € HT.

Ces travaux ont été réalisés sur une période de quatre mois et demi, comprise entre le mois de mars et la fin juillet 2014, date à laquelle nous avons procédé à sa remise en service.

Le coût total de cette opération s'est élevé à 261.378,66 € HT et la commune a reçu une subvention de 120.000 € du Conseil Général.

Les équipements composant cette station sont :

- un puits de relevage.
- un dégrilleur.
- un réservoir dessableur/dégraisseur.
- un réservoir décanteur/digesteur d'une capacité de 400 mètres cubes.
- un réservoir avec lit bactérien.
- un réservoir clarificateur de 170 mètres cubes, associé à un dispositif de recyclage et de re-circulation des eaux claires.
- un canal de sortie.

Les travaux, plus en détails :

Le puits de relevage

Les poires de niveaux ont été remplacées par une sonde à ultrasons. Ce dispositif permet d'assurer le fonctionnement et la protection des pompes de relevage.

Le dégrilleur

Nous avons déposé et remplacé le dégrilleur par un modèle plus performant doté d'une vis de compactage des refus. Ce dispositif permet de récupérer les matières solides et de les canaliser vers un ensachage qui est destiné à la mise en décharge.

Le dessableur/dégraisseur

Ce réservoir a été vidé de ses boues, nettoyé, puis nous avons procédé au remplacement de la vanne de sortie qui était grippée et ne permettait plus le soutirage des boues stockées.

Nous avons également remplacé la pompe aéroflot qui assure une séparation entre les graisses et les matières liquides de ce réservoir.

Le décanteur-digesteur

Nous l'avons vidangé, extrait une quantité importante de boues qui y étaient stockées, et qui ne pouvaient plus être pompées car la canalisation d'extraction de ces dernières était corrodée, rendant impossible ce type d'intervention. Ce réservoir a été nettoyé avec une pompe à haute pression.

Nous avons remplacé la canalisation d'extraction des boues avec l'ensemble des supports la maintenant, ainsi que la vanne de barrage.

Nous avons déposé et mis en décharge les jupes déflectrices et les cheminées de dégazage qui ont été renouvelées dans leur intégralité.

Nous avons déposé et mis en décharge la passerelle qui a été renouvelée par un équipement plus conséquent et mieux adapté au maintien des jupes déflectrices.

Le lit bactérien

Nous avons procédé à l'extraction des galets, à la dépose des poutrelles composant le plancher, au nettoyage du réservoir et du radier. Après avoir remplacé les poutrelles endommagées, nous avons reposé l'ensemble du plancher supportant le dispositif de filtration des effluents.

Enfin, nous avons mis en place 220 m³ de pouzzolane assurant d'une part la filtration et d'autre part le développement bactérien.

Nous avons déposé et mis en décharge le sprinkler et procédé à son remplacement par un équipement équivalent de nouvelle génération et plus performant.

Dans le cadre de ces travaux, nous avons renouvelé la canalisation avec le jeu de vannes assurant la jonction entre le décanteur/digesteur et le lit bactérien.

Le clarificateur

Après avoir effectué la vidange des boues et le nettoyage à haute pression de ce réservoir, nous avons déposé et mis en décharge l'ensemble des supports de maintien de la goulotte canalisant les fluides vers la sortie de la station.

Nous avons également déposé et remplacé le dispositif racleur des boues.

Le canal de sortie

Nous avons procédé à la démolition de l'équipement existant qui a été remplacé par un ensemble préfabriqué en béton armé. Ce nouvel équipement permet désormais de mesurer les volumes et d'assurer le contrôle, par les services de l'Etat, de la qualité des eaux claires rejetées dans le milieu naturel qui doit être conforme à la réglementation en vigueur.



Enfin l'équipe municipale tient à remercier les riverains situés dans l'environnement immédiat de la station d'épuration pour avoir fait preuve de patience et de compréhension à notre égard pendant toute la durée des travaux, qui, indépendamment de notre volonté, ont malencontreusement généré quelques nuisances et désagréments.

Cependant, nous tenons à mettre en exergue l'enjeu de la mise en œuvre de tels travaux, qui s'avéraient indispensables, tant d'un point de vue économique qu'écologique. Cette réhabilitation permettra en effet, pour un coût mesuré, d'assurer au cours des prochaines décennies un traitement qualitatif des eaux collectées sur notre village, avec pour objectif de préserver la qualité de vie des riverains et celle notre environnement.

Le recensement : *un geste citoyen*



Cette année, le recensement se déroule au Thoronet !

Il aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet, entre autres, de déterminer la population officielle de la commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

A quoi sert le recensement ?

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Concrètement, comment ça se passe ?

Le Thoronet sera divisé en six secteurs et ce sont donc six agents qui couvriront notre territoire pour mener à bien cette mission d'utilité publique. Un des agents recenseurs recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Le recensement en ligne, c'est ici». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous remettra lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer en fonction de vos disponibilités. Vous pouvez également les envoyer ou les déposer à la mairie.



Notre vie privée est-elle protégée?

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Bon à savoir : seuls les résultats des statistiques sont rendus publics et consultables gratuitement sur le site www.insee.fr



Cantine et garderie, *changement d'organisation*

A partir du mois de janvier 2015 et sur décision du Conseil Municipal, les inscriptions à la cantine et à la garderie devront être réglées à l'avance, à réception de la facture par les parents.

Il s'agit là d'un simple changement d'organisation, pour aider au bon fonctionnement de ces indispensables services.

En effet, la trésorerie de la commune ne peut plus se permettre d'avancer les frais engagés sur ces postes. Les absences, pour permettre aux parents de bénéficier du remboursement des repas non consommés, devront être justifiées.



Catastrophes naturelles, *votre Mairie répond présente*

Les services de Météo France mettent en place des alertes orange couvrant plusieurs territoires, assurant ainsi le principe de précaution nécessaire en cas d'intempéries.

En situation de risque avéré sur notre territoire, la mairie assure une permanence 24h/24 avec la présence des élus restant à la disposition des Thoronéens pour organiser secours et aide technique en fonction des besoins de chacun.

Soyez certains que si un quelconque caractère d'urgence est décelé au niveau du village, le standard de la mairie «Cellule de crise» se met en service afin de maîtriser la situation.

Développement durable, *les capsules se recyclent*

Les célèbres capsules de café en aluminium, très consommées aujourd'hui, se recyclent !

Il vous suffit tout simplement de les jeter dans les contenaires jaunes dédiés au tri sélectif. Vous pouvez également les jeter dans un sac à part, que vous déposerez ensuite à la déchetterie.

Autre solution, toujours dans un sac à part, certains commerces points relais de livraison de colis disposent d'un conteneur spécialement dédié aux petites capsules de couleur.

N'hésitez plus, triez !



Mon beau sapin, *roi des poubelles !*

Les fêtes passées, nos sapins défraîchis deviennent plutôt encombrants ! Afin de faciliter l'élimination des arbres de Noël, la Communauté de Communes organise une collecte dans le courant du mois de janvier. Vous n'aurez plus qu'à déposer votre sapin, sans les décorations, au point de collecte délimité par les barrières, Place Louis Rainaud, comme chaque année et laisser faire les services des encombrants !

Les dates de collecte vous seront précisées d'ici peu par voie de communication.

C'est l'hiver !

Monoxyde de carbone, *maîtriser le danger*

Qu'est ce que c'est ?

Le monoxyde de carbone est un gaz courant qui intoxique chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.



Quels appareils sont concernés ?

Attention, il s'agit pour la plupart d'appareils de la vie courante, utilisés quotidiennement.

- chaudières et chauffe-eau
- poêles et cuisinières
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles
- groupes électrogènes ou pompes thermiques
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage)
- braseros et barbecues
- panneaux radiants à gaz
- convecteurs à combustibles

Quels sont les dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire.

Son action peut être très rapide et dans les cas les plus graves, le gaz peut entraîner en quelques minutes un coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Les bons gestes pour éviter l'intoxication :

Avant l'hiver, faire intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

Toute l'année, veillez à une bonne ventilation de votre logement, particulièrement lorsque vous chauffez. Aérez votre habitat au moins dix minutes par jours, même lorsqu'il fait froid !

N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air.

Attention : il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone mais ils ne suffisent pas pour éviter l'intoxication. Sachez que vous resterez toujours le meilleur moyen de prévenir les accidents.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

- > Aérez immédiatement les locaux
- > Arrêtez si possible les appareils à combustion
- > Evacuez au plus vite les locaux
- > Appelez les secours : 112 (numéro unique d'urgence européen) / 18 (sapeurs pompiers) / 15 (Samu)
- > Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers



Le Thoronet a enfin... *sa pharmacie !*

Le 5 décembre dernier, la pharmacie des Vignes ouvrait enfin ses portes au Thoronet et immédiatement, les usagers se pressaient déjà pour acheter leurs médicaments.

Après de longs mois de lutte, faisant face à des démarches parfois décourageantes et une levée de boucliers déconcertante, les Thoronéens ont enfin leur officine. En effet, dans toute commune, l'ouverture d'une pharmacie est soumise à de fortes contraintes et demande de nombreux prérequis.

Un véritable combat !

La pharmacie des Vignes est une création par voie de transfert. En effet, notre pharmacien était jusqu'alors installé dans un très ancien local de Draguignan depuis sept ans.

Le dossier socio-économique que nous avons monté ensemble a demandé de longs mois d'instruction par les autorités compétentes. Il contient toutes les informations démontrant que le pharmacien n'abandonne pas sa clientèle de Draguignan mais également qu'il existe un réel besoin et un pôle médical

dans la commune d'accueil (maison de retraite, écoles, médecins, infirmiers...).

Il a fallu faire face également aux divers recours de 6 pharmaciens des communes environnantes qui, pour des raisons économiques notamment, ne souhaitaient pas voir ce projet aboutir.

Mais la municipalité n'a pas baissé les bras et se réjouit aujourd'hui de savoir que le bien-être quotidien des Thoronéens se trouve encore amélioré avec l'accès direct à ce service tout à fait indispensable.

La consécration pour le village

Gérard et Françoise Schwadrohn, tous deux diplômés en pharmacie, travaillent avec Dany,

préparatrice en pharmacie. L'équipe vous accueille dans des locaux d'environ 150 m², entièrement rénovés, disposant d'un laboratoire de préparation et d'un système informatique dernier cri. La pharmacie des Vignes propose également des sacs réutilisables, s'inscrivant ainsi complètement dans une démarche « Développement Durable ».

Située à côté de l'ancien Vival, votre pharmacie est tournée vers la phytothérapie, l'aromathérapie et la dermo-cosmétique. Vous y trouverez également un large catalogue de matériel médical répondant ainsi à tous les besoins des administrés.

Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 14h30-19h15.

Le samedi, de 8h30 à 12h30

Tél. : 04 94 68 02 26



Gérard Schwadrohn (Pharmacien), Gabriel Uvernet (Maire) et Serge Buisine (1^{er} adjoint).

Infos municipales

Une nouvelle salle des fêtes...

... polyvalente !

La commune loue désormais, pour un montant de 4298,40 € par mois, les locaux qui accueillait la superette VIVAL, alors vides depuis plusieurs années. Désormais, les Thoronéens pourront se retrouver dans un espace plus clair et aménagé de façon à accueillir comme il se doit les manifestations en intérieur.

Avec une surface d'environ 400 m², la nouvelle salle polyvalente disposera d'une scène et d'une cuisine afin d'y recevoir tous types d'évènements. Un parking sous-terrain de 15 places est également disponible. La Commission de Sécurité visitera les locaux une fois les travaux de mise aux normes et d'aménagement terminés; travaux effectués par les services de la commune et certaines entreprises privées.

Contrairement à l'actuelle salle des fêtes située Rue Grande, celle-ci sera louée pour les événements privés. Les tarifs seront fixés en Conseil Municipal. Cette décision vient renforcer l'idée que cet endroit flambant neuf doit rester en l'état et devra être respecté par tous ses usagers. En effet, la commune subissant les baisses continues de subventions, il est de son devoir de couvrir cet investissement afin de pouvoir mettre en place de nouveaux projets favorisant toujours le cadre de vie et le bien-être des Thoronéens.

Bon à savoir : L'actuelle Salle des Fêtes située Rue Grande servira toujours aux activités qui pourront s'y tenir.

Club Vermeil, la fin d'une époque

Le Club Vermeil Thoronéen a vu le jour au Thoronet il y a de nombreuses années. Depuis sa création, l'association a pris soin d'organiser activités et rencontres à destination des aînés du village, entretenant ainsi une dynamique pour le tissu social de la commune.

Seulement voilà, le temps passe et les forces de l'équipe s'amenuisent alors que la demande est toujours plus forte. Faute de bonnes volontés bénévoles pour pérenniser l'action, le Club Vermeil Thoronéen se voit contraint de fermer ses portes. Toute l'équipe espère que d'autres prendront ainsi le relais des activités dédiées à ce public. Dimanche 7 décembre, se tenait le dernier repas de l'association, l'une des plus anciennes de la commune.



L'art suit son cours... à l'atelier !

Les « Arts Murs » et Sylvie Gagnepain vous accueillent à l'atelier pour des lundis ludiques !

Les arts décoratifs sont à portée des mains créatives. Du débutant au confirmé, venez apprendre les bases des arts plastiques, préparer un concours, découvrir des techniques, pour 15€ d'adhésion annuelle et environ 30€ pour 4 séances/ mois.

Adultes : de 14h à 16h.

Enfants/artistes en herbe : de 15h45 à 17h.

Pour encore plus de convivialité, chaque cours est agrémenté d'un petit goûter !

Bon à savoir : Théâtre d'improvisation en perspective !

L'Atelier : 13 bis, Rue Grande.

Tél. : 06 35 31 50 51 (ou le soir de 19h à 20h : 04 94 73 81 45)



A vos agendas !

Voeux du Maire

**Vendredi 16 janvier prochain,
Gabriel Uvernet présentera ses vœux
à la population Thoronéenne.
Rendez-vous à l'écomusée à 18h30
autour d'un apéritif convivial et festif.**



La révérence du Club Vermeil

Jeudi 15 janvier, le Club Vermeil du Thoronet tiendra sa dernière Assemblée Générale dans la salle des fêtes. Cette réunion à laquelle chacun est convié, mettra un point final à l'activité du Club.

La galette... savez-vous comment?!

Dimanche 18 janvier, le Foyer Rural organise pour ses adhérents une dégustation conviviale de la galette des rois. Retrouvez-vous dès 15h dans la bonne humeur à la salle des fêtes !



Oursinade

Dimanche 1er février 2015, le Foyer Rural organise une sortie pleine de goût ! Inscrivez-vous pour participer à la désormais légendaire oursinade de Carry-Le-Rouet. Avant les restrictions estivales favorisant la reproduction des oursins, il faut profiter de leur saveur unique et si délicate ! Ce sera également l'occasion pour chaque participant d'assister aux festivités organisées autour de cet événement de bon goût !



Repas Foyer Rural

Samedi 14 mars, le Foyer Rural vous attend pour un repas spécial. Rendez-vous à la salle des fêtes, dès 19h30 !

Plus d'informations :

Foyer Rural : 04 94 73 86 80, le mardi, de 17h à 18h30 ou
Nicole Le Berre : 06 03 07 17 86



Marche de Printemps

Dimanche 22 mars, le Foyer Rural de Taradeau organise sa marche du Printemps. Comme à l'habitude, les marcheurs du Thoronet sont invités à s'y joindre. Renseignements auprès du Foyer Rural du Thoronet.

